

	C.E.T. DE CHAMP DE BEAUMONT	
	Faune et Flore	
	Type de fiche : Divers	
	Actualisation : le 7 février 2007	
www.issep.be		

Thème :	Description de la faune et de la flore présentes dans les environs du C.E.T. de Champ de Beaumont.
Inventaire des sites d'intérêt biologique	<p>L'inventaire des sites de grand intérêt biologique (SGIB) ne révèle pas de sites remarquables dans un rayon de 5km.</p> <p>La zone Natura 2000 BE32021 dite «Haute-Sambre en aval de Thuin» est distante d'environ 1.500m du C.E.T. Elle s'étire à l'ouest du C.E.T en direction du sud.</p>
Faune	<p>1 <u>Caractérisation du site</u></p> <p>Au niveau de la pâture au sud-est du site, on a observé le Crapaud accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>). Il s'agit d'une espèce indigène légalement protégée. On peut également citer une espèce relativement rare d'insecte : le Coléoptère <i>Carabus auronitens</i>. Pour le reste, la faune y est relativement banale.</p> <p>L'avifaune du terail de la « Borne des Quatre Seigneuries » compte des espèces habituellement observées sur des terres agricoles proches de zones plus urbanisées (par exemple la pie bavarde, le verdier d'Europe, ...) ainsi que des espèces plus rurales telles que le bruant jaune et bruant proyer, la fauvette grisette et la fauvette des jardins, l'alouette des champs, la perdrix grise, le pipit farlouse. A noter : la nidification d'une espèce très rare en Wallonie, le traquet motteux, a déjà été constatée sur le terail en 1982. Les populations de mammifères sont très banales. (lapin de garenne, renard, hérisson).</p> <p>2 <u>Caractérisation autour du site</u></p> <p>Aucune espèce particulière n'est à signaler au niveau du site, excepté la présence en grand nombre d'une avifaune détritivore constituée de corneilles noires, de corbeaux freux et de mouettes rieuses.</p> <p>Les milieux les plus intéressants aux alentours du site sont le terail du Martinet (à 500 m au nord-est) et la zone Natura 2000 décrite ci-dessous. L'avifaune y est très diversifiée (bécasse des bois, bouvreuil pivoine, faucon crécerelle, pic épeichette, rossignol philomène, tarin des aulnes, mésanges nonnette et à longue queue).</p>
Flore	<p>1 <u>Caractérisation du site</u></p> <p>Le site d'enfouissement était essentiellement occupé, avant les travaux d'aménagement, par des champs de cultures et des prairies. Ces éléments ont évidemment disparu avec l'implantation du C.E.T. Ils n'offraient cependant pas un grand intérêt naturel. Les milieux les plus intéressants présents sur le site avant le début des travaux étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ une prairie pâturée humide située au sud-est du site et parcourue par deux petits cours d'eau bordés de zones humides (roselières, petites mares) plus ou moins étendues. ❖ le terail de la « Borne des Quatre Seigneuries », situé à l'ouest du site sur lequel s'appuie le C.E.T. <p>La prairie pâturée humide située au sud-est du site n'a pas totalement disparu lors des travaux d'aménagement du C.E.T. Elle est toujours parcourue par les deux petits cours d'eau qui s'étalent pour former de petites zones humides s'étendant sur 2 à 12 m de large. Deux petits étangs ont été aménagés.</p> <p>Ces zones humides sont occupées par diverses espèces de joncs parmi lesquelles le jonc à tiges comprimées (<i>Juncus compressus</i> Jacq.), ainsi que quelques laïches (<i>Carex</i> sp.), le scirpe des bois (<i>Scirpus sylvaticus</i> L.), le lotier (<i>Lotus</i> sp.), les épilobes à petites fleurs et hirsute (<i>Epilobium</i> sp.), les menthes (<i>Mentha</i> sp.).</p> <p>Le terail de la « Borne des Quatre Seigneuries » est en voie de recolonisation forestière. D'une</p>

grande valeur biologique et paysagère, il est de taille importante, peu boisé et essentiellement constitué de boulaies accompagnées de quelques coudriers (*Corylus avellana* L.) et de cornouillers mâles (*Cornus mas* L.). La strate herbacée est constituée, entre autres, par la fougère aigle (*Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn), le petit boucage (*Pimpinella saxifraga* L.), le séneçon jacobée (*Senecio jacobea* L.), la germandrée des bois (*Teucrium* sp.), l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum* L.), le jonc à fruits luisants (*Juncus articulatus* L.), le crépis des prés (*Crepis biennis* L.) et l'onagre bisannuel (*Oenothera biennis* L.).

Inévitablement, les travaux d'aménagement ont eu un impact non négligeable sur ce biotope : le versant nord-est du terail contre lequel s'appuie le C.E.T. a été rasé.

Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée sur le site, néanmoins, le jonc à tiges comprimées est considéré comme étant relativement rare.

2 Caractérisation autour du site

Le milieu le plus intéressant aux alentours du site est le « terail du Martinet », situé à l'est du site, de l'autre côté de la rue de Trazegnies. Ce terail est actuellement en cours de classement en Réserve. Il s'agit d'un ancien site minier comprenant, entre autres, une zone humide intéressante. De nombreuses plantes y sont observées : l'épilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum* L.), la renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus* L.), la véronique des montagnes (*Veronica montana* L.), la petite pimprenelle (*Sanguisorba minor* Scop.).

Le bois de Goutroux situé à l'ouest et au sud ouest du site abrite une chênaie acidophile et une chênaie-charmaie à jacinthe des bois. La flore, sans être exceptionnelle, y est particulièrement diversifiée : chêne pédonculé et sessile (*Quercus* sp.), bouleau verruqueux (*Betula pendula* Roth), aulne glutineux (*Alnus glutinosa* (L.) Gaertn.), lierre terrestre (*Glechoma hederacea* L.), ronces (*Rubus* sp.), herbe à Robert (*Geranium robertianum* L.), petite pervenche (*Vinca minor* L.), épilobe en épi (*Epilobium angustifolium* L.).

Natura 2000

Natura 2000 est un réseau communautaire de zones de protection de la nature créé en vertu de la directive 92/43/CEE « Habitats ». Ce réseau inclut également des zones désignées en vertu de la directive 79/409/CEE « Oiseaux » et vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats les plus précieux et les plus menacés en Europe.

La zone Natura 2000 la plus proche du site est celle dite « Haute-Sambre en aval de Thuin » (code BE32021), d'une superficie totale de 716ha.



	<p>Ce site correspond aux flancs de la vallée de la Sambre entre Thuin et Landelies, mais englobe aussi des zones vertes de la région de Fontaine-l'Evêque, comme le Bois de la Marche, le Bois de Goutroux, le Bois du quatorze, les terrils de Baris et du Petria.</p> <p>Cette zone Natura 2000 est composée d'intéressantes mégaphorbiaies riveraines de la Sambre en aval de Lobbes et de divers types forestiers de qualité (hêtraies à ilex, hêtraies de l'<i>Asperulo-fagetum</i>, forêts de versant, forêts alluviales).</p> <p>L'avifaune, l'entomofaune (<i>Carabus auronitens</i>) et l'herpétofaune (orvet fragile, <i>Anguis fragilis</i>, lézard des murailles, <i>Podarcis muralis</i>, vipère péliade, <i>Vipera berus</i>) présentes sont très riches.</p> <p>La zone Natura 2000 est située à plus de 1.500m du C.E.T., en amont hydrogéologique, plus haut topographiquement et favorablement par rapport aux vents dominants. On peut donc en conclure que le risque d'impact écologique du C.E.T. sur la faune et la flore de la zone est négligeable.</p>
Références	<p>EIE, CSD Enviro Consult SA, 24 novembre 1997 http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/ http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibwn2005des.pl?CODE=BE32021</p>